

Image not found or type unknown



Etat de lieux de sortie et le debut du travail pour accoucher

Par **gosha**, le **29/04/2009** à **22:19**

Bonjour,
Je voudrais savoir si dans mon cas l'abus de faiblesse peut marcher? J'ai signé l'état de lieux de sortie quand il y a eu lieu le début de travail pour accoucher ma fille. Je ne suis pas d'accord avec l'état de lieux. Quoi faire?